

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de CHAPEIRY
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY

Télétransmis en
Préfecture
le 27/05/2025
Notifié ou publié
le 27/05/2025
Acte certifié exécutoire
le 27/05/2025
Le Maire
Gilles ARDIN



L'an deux mil vingt-cinq le 21 Mai 2025
Le Conseil Municipal de la commune de CHAPEIRY,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Gilles ARDIN,
Maire de la commune de CHAPEIRY
Nombre de membres en exercice : 12
Date de convocation du conseil : 14 Mai 2025
Étaient présents : G. ARDIN, S. BELLEVILLE, B. BIBOLLET,
M-F CHARVIN, G. CLERC, A. GUILLAUD-SAUMUR, G.
HIERSO, O. LEGUESDRON, I. LYONNAZ-PERROUX, J.
REGAT, G. VORLET (ayant donné pouvoir à Oumbarka
LEGUEDRON)
Excusé :
Absent : C. DEBROUX
Secrétaire de séance : Benoît BIBOLLET

DÉLIBÉRATION N°27/2025 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à l'justement de crédits pour le paiement de la caution pour le local technique et l'ajustement d'opérations d'ordre.

BP 2025 - DM1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération compte	Intitulé	Inscription BP2025	DM 1	Commentaires
2188	Autres immobilisations	110 779,00 €	-750,00 €	Minoration pour couverture du 165
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	750,00 €	Crédit versement local technique
21538/041	Autres réseaux	409,64	-409,64 €	Régularisation op ordre
281538/040	Amortissements autres réseaux		409,64 €	Régularisation op ordre
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			0,00 €	

Monsieur le Maire invite l'assemblée à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité

- De modifier les inscriptions budgétaires tels que détaillées ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Gilles ARDIN



Le secrétaire de séance
Benoît BIBOLLET